ILS ACCUSENT OULD ABBÈS DE FAIRE DANS LA MANIPULATION

Les praticiens maintiennent la grève illimitée

A compter de lundi, les praticiens et les praticiens spécialistes entameront une grève illimitée. Ils répondront à l'appel du SNPSP et du SNPSSP. Les deux syndicats accusent Ould Abbès de faire dans la manipulation en annonçant des augmentations de salaires qui ne correspondent pas à la réalité.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Les réunions de conciliation auxquelles avaient été conviés les deux syndicats autonomes n'ont pas permis de désamorcer la crise. Pire encore, le SNPSP et le SNPSSP en sont ressortis convaincus que le ministère de la Santé n'a aucune prédisposition à régler les problèmes posés par les représentants des médecins et des médecins spécialistes. Ils en veulent pour preuve l'attitude pour la moins incompréhensible des responsables de la santé qui refusent de remettre aux syndicats une copie dudit régime indemnitaire dont Ould Abbès fait de la promotion.

A ce dernier qui affirme que les augmentations seront de l'ordre de 80%, le Dr Merabet, président du SNPSP, répond que les calculs faits par le ministre de la Santé sont erronés et que les augmentations au final ne seraient que de l'ordre de 35%. Et ce n'est pas tout !

Au moment où le ministre sème le trouble dans l'opinion publique en évoquant des rappels de l'ordre de 800 000 DA, le président du SNPSP tient à souligner qu'il s'agit d'un rappel de quatre années qui n'équivaut même pas deux salaires d'un ministre. Ironique, le Dr Merabet ajoute que les praticiens devraient même réclamer des intérêts pour avoir attendu si longtemps avant de pouvoir percevoir ce rappel. Autre preuve de la non-disponibilité d'Ould Abbès au dialogue, un énième recours à la justice qui a, sans surprise aucune, déclaré la grève illégale.

Le Dr Yousfi, président du SNPSSP, certifie n'avoir pris connaissance de l'action en justice qu'à travers les ondes de la Chaîne III. Les syndicats n'ont reçu aucune notification. Cela n'étonne nullement le numéro un du SNPSSP pour qui ce procédé est «classique». Il dénonce la duplicité du département d'Ould Abbès qui a eu recours à la justice le jour même de la réunion de conciliation.

Une réunion que le Dr Yousfi qualifie d'artifice. Signe de la grande tension entre les deux parties, les praticiens ne comptent pas assurer le service minimum de manière unilatérale. Explications du Dr Yousfi : «La loi syndicale est claire : c'est au ministère de tutelle d'appeler à des discussions autour des modalités d'application du service minimum. Dans toutes les précédentes grèves, il ne l'a pas fait. Ce sont les praticiens qui l'ont assuré de manière unilatérale. Cette fois-ci, la balle est dans le camp du ministère de la Santé.» Ce dernier prendra-t-il l'initiative ? Pour l'heure, les syndicats sont bien décidés à mener leur grève.

Des actions de protestation seront au programme. Elles seront arrêtées par les instances des deux syndicats. Le principe d'une marche des blouses blanches est déjà acquis. Les résidents se joindront certainement à cette marche. Une marche non pas pour «le pain» mais pour défendre une profession, un secteur, insistent les syndicats.

N. I.

ORAN : PREMIER SALON INTERNATIONAL DE L'AGRO-INDUSTRIE

Un rendez-vous incontournable de l'agroalimentaire

Placé sous le thème «la contribution du secteur des industries agroalimentaires à la sécurité alimentaire nationale», le premier Salon international de l'agro-industrie Siagro-Industrie sera organisé à Oran sous le patronage du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, avec le parrainage du wali d'Oran et de nombreux sponsors, et ce, du 13 au 15 juin 2011, au Palais des expositions d'Oran.

L'occasion sera ainsi donnée aux industries agroalimentaires locales de mettre en avant leurs produits et leur savoir-faire en comparaison avec l'international. Lors d'un point de presse, le directeur général du Siagro-Industrie dira que ce premier événement devrait accueillir entre 50 et 60 exposants. L'on saura que, pour l'heure, 25 exposants ont confirmé leur participation. Parmi les pays participants, il y a la France, l'Italie, la Tunisie, l'Espagne et le Maroc. A signaler qu'environ 40% des exposants sont de l'Oranie.

«Aujourd'hui, nous sommes là pour mettre les jalons de ce salon à Oran afin d'initier des débats et des réflexions sur le devenir de cette branche importante et l'intégration de l'agriculture. On ne peut pas parler d'agro-industrie sans l'agriculture, il faut cette intégration. Certains pourraient dire que nous avons déjà le salon Djazagro, à Alger, mais ce n'est pas notre salon, nous sommes ici pour développer les industries agroalimentaires algériennes, importer l'innovation et la technologie pour les développer. L'Algérie n'est pas un bazar, nous sommes pour un partenariat gagnant-gagnant, nous voulons que les étrangers nous apportent leurs capacités, leurs innovations et leurs technologies», dira le DG de Siagro-Industrie. L'objectif de ce salon, dira l'intervenant, est de jeter les bases d'une rencontre économique entre partenaires nationaux et étrangers.

Créer un technopôle agroalimentaire dans l'Oranie avec l'adhésion des autorités locales, les ministères et toutes les structures constitue l'un des objectifs majeurs de ce premier salon international. «On veut aller de l'avant et créer des salons spécialisés bénéfiques pour nos opérateurs», ajoutera l'intervenant. Parallèlement à ce salon, des journées techniques seront animées par des experts du ministère de l'Industrie, de l'Agriculture, des Universités d'Oran et de Mostaganem pour débattre du devenir de la branche de l'agroalimentaire et du développement des filières.

A. B.

ILS DÉNONCENT LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Des militants sahraouis appellent à une enquête

Les militants des droits de l'homme des territoires sahraouis occupés appellent l'Organisation des Nations unies à dépêcher une mission d'enquête. L'objectif : enquêter sur les violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupant marocain dans la région.

Invités par le Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), quinze militants des droits de l'homme ont animé, jeudi, à Alger, une conférence de presse. Ils ont dénoncé les violations commises par l'occupant marocain, notamment dans les prisons. «C'est un viol aux droits de l'homme», ont-ils dénoncé. Afin de mettre toute la lumière sur ces dépassements, cette délégation a appelé l'Organisation des Nations unies à dépêcher une mission d'enquête dans la région. Nguia Haouès et Yayet Reguibi ont été détenues toutes les deux lors des événements du camp de Gdeim Izik, en novembre 2010, près d'El Ayoun au Sahara occidental. Ces anciennes détenues ont livré leurs témoignages sur les conditions de détention difficiles dans les geôles marocaines. Elles racontent avoir subi des tortures physique et morale ainsi que des dépassements. «J'ai été arrêtée le 8 décembre 2010 lors des événements de Gdeim Izik alors que je m'apprêtais à me rendre en Algérie. J'ai été menottée et insultée puis conduite au poste de police. On m'a inculpée de détention d'arme blanche et de destruction de bien de l'Etat, je risquais 20 ans de prison. Une fois en prison, nous n'avons pas le droit de voir aucun membre de nos familles, les visites et les conversations téléphoniques nous ont été interdites», a raconté Nguia Haouès. La détermination de Hayet Reguibi, qui a connu les mêmes conditions d'incarcération est loin d'être entamée. «Nous poursuivrons le combat jusqu'au bout pour défendre le droit du peuple sahraoui à la liberté», a-t-elle ajouté. Elle adresse un message à l'Etat français pour permette au peuple sahraoui d'exprimer librement sa volonté à travers un référendum d'autodétermination. La France, dit-elle, soutient la répression marocaine contre un peuple qui revendique ses droits pacifiquement.

S. A.

HABITAT

40% de déperdition énergétique

Le secteur de l'habitat peine encore à développer l'efficacité énergétique, avec un taux de déperdition de 40%. Quarante pour cent des logements actuels ne sont pas isolés.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - A la veille de la clôture du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec), ouvert le 9 mai dernier au Palais des expositions (Pins-Maritimes), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) a organisé jeudi dernier une journée technique consacrée au thème du «Bâtiment durable, effet de mode ou révolution architecturale».

L'occasion d'une évaluation, à l'aune de l'expertise nationale et même internationale, notamment celle du Centre français d'animation régional en matériaux avancés, en matière de construction, utilisation de matériaux non énergivores, optimisation environnementale et isolation thermique et autre.

Certes, des projets pilote dans le domaine de la maîtrise d'énergie, l'efficience énergétique, ont été déjà lancés ou sont en voie de l'être, selon des représentants du Centre national d'études et de recherche intégrée du bâtiment (Cnerib) et de l'Agence nationale de promotion et rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue). Néanmoins, le secteur de l'habitat peine encore à développer l'efficacité énergétique effective. Cela même si une innovation a été apportée dans les cahiers des charges contraignant les promoteurs à respecter le critère d'efficacité, une innovation qu'il suffirait de généraliser à toute la chaîne nationale.

Selon le directeur des projets à l'Aprue, Abdelkrim Chenak, les logements actuels ne bénéficient pas d'une bonne isolation. Voire, le secteur de l'habitat accuse un taux de déperdition énergétique de 40%, pour divers motifs. Mais si les solutions existent pour inverser ce taux et générer un gain de 40% d'efficience énergétique, des contraintes persistent dont la réticence n'est pas la moindre.

Ainsi, une construction respectueuse de l'environnement, utilisant des matériaux non énergivores et de qualité, est possible mais assez coûteuse. Peut-on construire bien et pas cher ? La réponse est oui, à condition de réunir les conditions en termes de matériaux appropriés, de recours à des entreprises de réalisation réellement efficaces, de bonne implication de l'expertise architecturale, de mobilisation des moyens humains et techniques suffisants, d'efficacité de l'engineering national, au demeurant insuffisant, voire faible, de l'absence d'interférences…

En somme, d'une politique du logement qui soit davantage optimale et non plus liée à des considérants sociopolitiques et velléitaires. Mais c'est tout un débat.

C. B.

ARCELORMITTAL ANNABA

Le ministre de l'Industrie favorable à l'accompagnement du plan d'investissement

Le dossier d'investissement 2011/2015 du complexe ArcelorMittal Annaba semble avoir obtenu l'adhésion du ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohamed Benmeradi.

Recevant, mercredi, au siège du ministère, une délégation syndicale du complexe composée du SG du syndicat d'entreprise, Smaïl Kouadria, et du président du comité des participations, Abdelmadjid Bourai, venue lui présenter un exposé sur la situation et les perspectives de développement de l'usine, le ministre a tenu des propos rassurants pour la suite à donner à ce plan. «Les pouvoirs publics sont disponibles à accompagner favorablement le développement des filières industrielles stratégiques structurantes.»

Évoquant l'activité sidérurgique, particulièrement celle du complexe implanté à El Hadjar, le membre du gouvernement a affirmé son appui au plan de développement même si l'Etat est minoritaire dans ce partenariat entre les entreprises du groupe étatique Sider (30% du capital social) et le reste, soit 70 % pour le géant mondial de l'acier, dont le siège est au Luxembourg. Cette rencontre, à laquelle a pris part également le président de la SGP Transolb, a été facilitée après une intervention du secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi-Saïd, qui a tenu à régler cette question qui fait couler beaucoup d'encre et qui menaçait le devenir de quelque 6 300 postes d'emploi au total, en y ajoutant le millier de salariés de la tuberie sans soudure (TSS) et des mines de fer de l'Ouenza et Boukhadra (Tébessa).

«La séance de travail a duré plus d'une heure et a porté sur divers sujets dont le plus important reste le dossier investissement 2011/2015», nous a expliqué Smaïl Kouadria, selon lequel ce plan de développement industriel d'un coût de 500 millions d'euros nécessitera, pour sa réussite, les mesures d'accompagnement suivantes : financement des crédits à l'investissement, avantages Andi, augmentation des capacités de la SNTF pour le transport du minerai des mines vers le complexe, fourniture de gaz pour la phase DRI, fiabilité sociale durable. Le cas de la TSS a été également évoqué avec le ministre pour la relance des commandes de gré à gré avec les clients potentiels (Sonatrach-Sonelgaz-Naftal).

«Comme nous avons informé M. Benmeradi du démarrage des négociations salariales et de la situation générale du complexe», a fait savoir Kouadria, indiquant que le membre du gouvernement a estimé qu'«un investissement de 500 millions d'euros pour assurer une importante partie des besoins du marché national en acier n'est pas aussi énorme lorsque l'on sait que l'Algérie paie actuellement une importante facture en devises pour l'importation de ce produit».

Le dossier, une fois ficelé par les collaborateurs du ministre, devra être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du gouvernement, selon le représentant des travailleurs.

Ce problème, qui est en voie de règlement, laissera certainement place à la reprise des négociations avec l'employeur sur l'augmentation des salaires, suspendues pour permettre justement aux représentants du partenaire social de se rendre à Alger pour y rencontrer le ministre Benmeradi.

Selon une source proche du syndicat, les pourparlers avec la direction générale vont en principe reprendre dans les tout prochains jours.

A. Bouacha